

*Cette assemblée générale annuelle a été dûment convoquée et s'est tenue à distance en raison de la situation liée à la COVID-19 afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus. L'écoute en différé de cette AGA a été rendue disponible sur le site internet de la caisse et sur son microsite Desjardins.*

**Présences physiques pour la tenue de la vidéoconférence :**

Jean-Marc Brodeur, président

Guillaume Lemire, secrétaire

Annie Aubertin, administratrice

Marie-Ève Gadbois, administratrice

Michel Hamelin, administrateur

Gilbert Roy, administrateur

Richard Georges, directeur général

Sonia Brazane, adjointe à la direction générale

Gabrielle Saint-Amour, agente en communication

Isabelle Bédard, agente soutien technique

**Participants**

182 participants, dont 150 membres et non membres, 10 employés, 13 administrateurs et 7 gestionnaires. 2 ressources externes ont pris part à l'assemblée générale annuelle (équipe Digicast). De ce nombre, 59 personnes ont assisté en direct à l'AGA le 25 avril au soir et 128 personnes l'ont visionnée en différé (dont 5 qui avaient déjà assisté à la diffusion en direct).

Évidemment, les chiffres sur les visionnements en différé seront éventuellement amenés à augmenter.

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, M. Jean-Marc Brodeur souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale annuelle, qui débute à 19 h 30. Il remercie les membres de leur intérêt pour la Caisse du Centre-nord de Montréal.

Le président souligne que, durant l'assemblée, des administrateurs se joindront à la rencontre pour présenter certains points à l'ordre du jour. Ainsi, M. Michel Hamelin, vice-président du Conseil d'administration agira comme président d'élection puisque M. Brodeur est lui-même candidat. M. Gilbert Roy, président du Comité mise en candidature présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidature. Mme Annie Aubertin et Mme Marie-Ève Gadbois, les co-présidentes du Comité coopération.

Il présente ensuite les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien : M. Richard Georges, directeur général, M. Guillaume Lemire, secrétaire du conseil d'administration, de même que mesdames Sonia Brazane, adjointe à la direction générale, Gabrielle Saint-Amour, agente en communication et Isabelle Bédard, agente soutien technique.

Le président mentionne que durant cette assemblée à distance, les membres présents pourront voter en direct (en ligne) sur certains sujets, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre

(4) prochains jours suivant l'assemblée. Une votation en différé concernera notamment la répartition des excédents annuels et les ristournes, et pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Le président rappelle les règles régissant le déroulement des votes de l'assemblée. Il mentionne que SEUL UN MEMBRE DE PLEIN DROIT de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct.

Le président invite les membres à écouter un message important du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

Le président invite ensuite M. Guillaume Lemire, secrétaire, à informer les membres des règles de fonctionnement puisque l'assemblée est tenue en mode virtuel et précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions entre les participants.

M. Guillaume Lemire apporte aux membres des explications détaillées sur la plateforme de vote et des précisions sur les différentes fonctionnalités que permet cette interface afin de faciliter les différentes interactions et actions à effectuer par les membres.

Le président précise que pour cette assemblée à distance, deux (2) scrutateurs(trices) devront être nommés. Il recommande:

- Sonia Brazane, adjointe à la direction générale
- Gabrielle St-Amour, agente en communication

Les scrutateurs(trices) sont familiarisé(e)s avec le processus de votation utilisé et s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur une proposition de (retiré) et appuyée par (retiré), il est résolu de nommer les deux scrutatrices ci-dessus mentionnées.

## **2. Présentation de l'ordre du jour**

Le président invite le secrétaire du Conseil d'administration, M. Guillaume Lemire à présenter l'ordre du jour publié sur les sites Internet de la caisse :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2021
4. Rapport du Conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation de la recommandation du conseil d'administration en vue de la votation en différé pour :
  - l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

- l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes

10. Rapport du comité de mise en candidature

11. Élection par acclamation

12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Sur une proposition de (retiré) et appuyée par (retiré), il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2021**

Le président rappelle aux membres que, comme mentionné sur l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Il mentionne donc que nous serions prêts à en faire l'adoption. Il demande alors une proposition pour l'adoption de ce procès-verbal.

Sur une proposition de (retiré), appuyé par (retiré), il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2021 tel que présenté.

### **4. Rapport du conseil d'administration**

Le président, M. Jean-Marc Brodeur présente les membres du conseil d'administration.

Il souligne ensuite que l'année 2021 a été une autre année particulière où certains employés ont eu à travailler dans des circonstances difficiles. Il ajoute que le Mouvement Desjardins a poursuivi ses initiatives pour soutenir la collectivité et pour contribuer à une reprise économique plus verte.

Il exprime également la grande fierté du conseil d'administration pour la caisse d'avoir obtenu un prix lors du Gala Reconnaissance Desjardins. Une consécration qui a pour origine « Le projet de conquête du potentiel des analyses transactionnelles au comptoir », mené par la direction Expérience Membre Client, et qui a permis à nos membres d'économiser des dizaines de milliers de dollars en frais transactionnels. Cela a permis de faire rayonner notre Caisse à l'échelle du Mouvement Desjardins.

En 2021, le Conseil d'administration a pu compter en son sein 4 nouveaux administrateurs de moins de 35 ans, ce qui est une première à la caisse et une source de fierté également.

Par ailleurs, le président souligne le départ de deux administrateurs qu'il qualifie de piliers. Pendant 27 ans au sein du Conseil d'administration, M. Michel Hamelin et M. Gilbert Roy ont activement œuvré et grandement contribué au succès de la caisse. Le président les remercie chaleureusement pour leur engagement soutenu.

Le président remercie les employés de la caisse pour leur engagement ainsi que les membres pour la confiance qu'il nous témoignent.

### **5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Le président, M. Jean-Marc Brodeur souligne que, cette année encore, le rapport ne présente aucune situation problématique.

Il présente le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques, conformément au règlement de la caisse, comme suit :

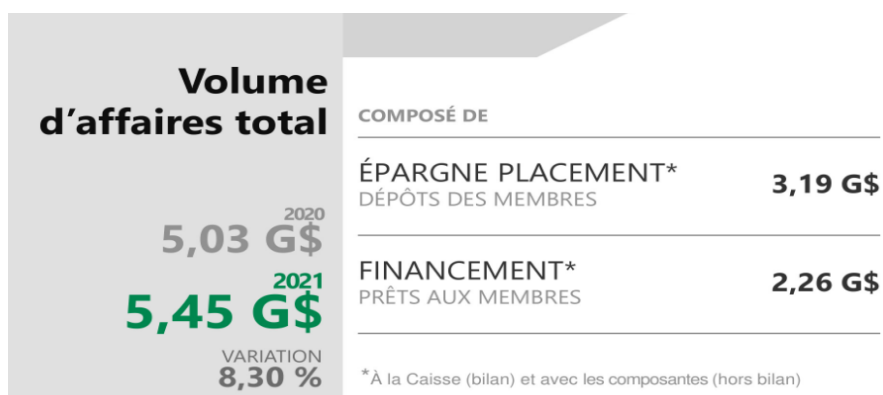
1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le code.

## 6. Rapport annuel au 31 décembre 2021

Le président invite les membres à visionner une courte capsule vidéo présentant les résultats financiers du Mouvement Desjardins pour l'année 2021. Il invite ensuite le directeur général à présenter les résultats de notre caisse.

M. Georges mentionne un volume d'affaires sous gestion de 5,45 G\$, en hausse de 8.30 % par rapport à 2020. Il apporte des explications détaillées sur les indicateurs de rapport annuel.

La caisse est en bonne position dans son marché.



## 7. présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)

Le président invite Mme. Marie-Ève Gadbois et Mme. Annie Aubertin, co-présidentes du Comité Coopération à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la caisse dans son milieu.

Mme. Gadbois souligne que l'expérience de co-présidence du Comité Coopération s'avère positive.

Elle présente les membres du Comité Coopération et souligne l'apport de M. Gilbert Roy dans ce comité, en le remerciant.

Mme. Gadbois mentionne qu'au cours de la dernière année le Conseil d'administration a adopté un plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté, se donnant ainsi une vision sur 3 ans pour concrétiser l'engagement et l'implication de la caisse et du conseil d'administration dans la collectivité.

Elle est fière de souligner que la Caisse a remis 546 073 \$ à plusieurs organismes et institutions qui jouent un rôle essentiel dans la vie de la population. Elle apporte ensuite des explications détaillées sur la répartition des montants versés.

## Engagés dans des projets d'ici



Mme. Aubertin apporte des précisions sur les priorités d'investissement et présente le solde du FADM au 31 décembre 2021.

### Priorités d'investissement

<b>Éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise de bourses d'études</li> <li>financement de la lutte au décrochage scolaire</li> <li>Matériel pédagogique</li> <li>Dépannage d'urgence</li> <li>etc.</li> </ul>
<b>Développement économique et engagement social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bons d'achat</li> <li>financement d'activités extérieures</li> <li>aménagement d'espaces verts</li> <li>etc.</li> </ul>
<b>Saines habitudes de vie et la culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de spectacles en plein air</li> <li>activités sportives</li> <li>etc.</li> </ul>

### Fonds d'aide au développement du milieu

Fonds disponibles au 31 décembre 2020 (réserve)	<b>2 343 k\$</b>
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2021	300 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	373 k\$
Récupération d'impôt	(99) k\$
	<b>(274) k\$</b>
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>2 369 k\$</b>

Le président remercie les Mme. Gadbois et Mme. Aubertin pour la présentation. Il souligne également l'un des projets d'envergure, bénéficiant déjà depuis plusieurs années du soutien de la caisse, a pu être retenu dans le cadre du Fonds du Grand Mouvement. Il s'agit du développement du site Louvain Est.

**Le Fonds du Grand Mouvement**  
**250 M\$**  
**pour s'engager à fond**

Ensemble, nous contribuons à des projets qui influencent positivement la vitalité des communautés et qui vous touchent directement.

**2 637 032 \$ remis à 9 organismes**  
de notre région en 2021 :

- Centre de formation et d'entrepreneuriat, corporation de développement économique et communautaire Montréal-Nord
- Clinique pédiatrique mobile DocToCoc
- Fondation pour l'alphabétisation
- Foyer pour femmes autochtones de Montréal
- La Petite Maison sur Laprairie
- La rue des Femmes
- Maison de soins palliatifs Sault-Saint-Louis
- Perspectives Jeunesse
- Solidarité Ahunstic, développement du site Louvain Est

RÉGION DE MONTRÉAL

## 8. Période de questions au conseil d'administration

Au début de l'assemblée, le président, M. Jean-Marc Brodeur avait invité les membres à poser des questions ou à formuler des commentaires à l'aide de la boîte de dialogue, et ce tout au long du déroulement de l'assemblée.

Durant l'assemblée, 8 questions et 2 commentaires ont été reçus.

Le président et le directeur général ont répondu à ces questions soumises par les membres et ont lu quelques commentaires durant la rencontre.

## 9. Présentation de la recommandation du conseil d'administration en vue de la votation en différé pour :

### L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Le président invite les membres à visionner une courte capsule vidéo mettant en lumière la distinction coopérative de Desjardins.

Il rappelle que l'assemblée vise, entre autres, le versement des ristournes individuelles et à la communauté. Le président rappelle également l'emplacement de la documentation ainsi que les modalités techniques pour l'accès à la plateforme de votation. Il précise que la recommandation du Conseil d'administration est celle qui est considérée la plus avantageuse pour l'ensemble des membres de la caisse.

Le président rappelle que le vote se déroulera en différé au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

Il invite ensuite le directeur général à apporter des précisions sur la recommandation de vote pour l'adoption de la répartition des excédents annuels, ce que ce dernier présente de façon détaillée avec les données ci-dessous à l'appui :

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS   SUITE	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	27 748 k\$	Solde de l'état de la variation de l'avoir   AU 31 DÉCEMBRE 2021	15 837 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice	12 577 k\$	Alimentation du FADM	(605) k\$
Virements réglementaires aux réserves	(27 887) k\$	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	605 k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		Alimentation de la RRE	(6 196) k\$
En provenance de la réserve du FADM	274 k\$	Alimentation de la réserve générale	(9 641) k\$
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	3 129 k\$	<b>Solde à répartir</b>	<b>0 \$</b>
	3 403 k\$		
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(3) k\$		
Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	(1) k\$		
Solde de l'état de la variation de l'avoir   AU 31 DÉCEMBRE 2021	15 837 k\$		

[ FADM ] Fonds d'aide au développement du milieu  
[ RRE ] Réserve pour ristournes éventuelles  
\*Net d'impôt

[ FADM ] Fonds d'aide au développement du milieu  
[ RRE ] Réserve pour ristournes éventuelles

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu d'adopter la recommandation de la répartition des excédents annuels (ristournes) qui sera soumise pour le vote en différé.

### L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes

Le président invite le directeur général à présenter la recommandation l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes. Le directeur général apporte des précisions avec les données ci-dessous à l'appui :



Sur une proposition de (retiré), appuyé par (retiré), il est résolu d'adopter la recommandation de versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes, qui sera soumise pour le vote en différé.

## 10. Rapport du comité de mise en candidature

Le président étant lui-même candidat, il cède la parole à M. Michel Hamelin qu'il désigne comme président de l'élection, tel que le prévoit le règlement intérieur de la caisse.

M. Michel Hamelin mentionne que M. Guillaume Lemire agira comme secrétaire de l'élection.

Il invite M. Gilbert Roy, président du comité de mise en candidature, à présenter le rapport du comité.

M. Gilbert Roy présente les membres du comité de mise en candidature ainsi que son rapport comme suit :

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de plus de 20 jours, du 20 janvier au 11 février 2022, de la façon suivante :

Affichage dans tous nos centres de service, diffusion sur nos canaux virtuels notamment sur le microsite Desjardins et sur notre site internet de la caisse du Centre-nord de Montréal, ainsi que sur notre page Facebook.

Comme chaque année, le Conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif enrichi en fonction des critères :

- de compétence
- de représentativité

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler. Le Conseil recherche particulièrement en 2022 :

- Entre 3 et 4 femmes et entre 1 et 2 hommes pour atteindre la parité.
- Entre 2 et 3 personnes appartenant au groupe d'âge des 35- 49 ans ; entre 0 et 1 personne appartenant au groupe d'âge des 50-64 et entre 2 et 3 personnes appartenant au groupe d'âge de plus de 65 ans.
- 1 personne appartenant à une communauté culturelle

De plus, pour répondre aux compétences complémentaires recherchées au niveau de notre profil, le conseil recherche parmi ces candidat(e)s :

- 1 personne ayant des compétences en comptabilité
- 1 personne ayant des compétences en gestion des ressources humaines

Par ailleurs, considérant un contexte où 60 % des administrateurs, dont le mandat se poursuivra, n'ont pas complété un mandat de 3 ans à la caisse du Centre-nord de Montréal, et que deux des cinq sortants de charge n'ont pas renouvelé leur

mandat, cette situation présentait un risque de perte de connaissances approfondies des dossiers de la caisse, ce qui pourrait être préjudiciable au bon fonctionnement du Conseil d'administration. Il a donc été décidé d'ajouter l'expérience comme administrateur dans une caisse Desjardins comme un critère à rechercher.

À l'issue de la période de candidatures, la caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*.

M. Gilbert Roy invite les membres à consulter le tableau synthèse des candidatures préalablement déposé sur le microsite Desjardins et sur site internet de la caisse afin d'en savoir plus sur les profils des candidats. Il cède ensuite la parole à M. Michel Hamelin, président de l'élection.

#### **11. Élection par acclamation**

Le président de l'élection présente les candidatures reçues par ordre alphabétique de nom de famille :

Jean-Marc Brodeur

Pierre-Luc Désilets

André Ethier

Emmanuelle Legendre

Stéphanie Tougas

5 postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'administration et nous avons reçu un nombre égal de candidatures.

De ce fait, M. Michel Hamelin en sa qualité de président de l'élection, déclare les candidat(e)s ci-dessus mentionné(e)s élu(e)s par acclamation.

Il remet la parole au président, M. Jean-Marc Brodeur.

#### **12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents**

Le président rappelle les deux propositions sur lesquelles les membres sont amenés à se prononcer par vote. Il rappelle également l'emplacement des documents pertinents et des liens menant vers la plateforme de vote.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

La période de vote en ligne est ouverte en différé pour 4 jours, dès le 25 avril à minuit, jusqu'au 29 avril 2022 à 23 h 59.

#### **13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée**

Le président rappelle que les votes demeurent confidentiels, et ce jusqu'au moment du dévoilement.

##### **Proposition sur la répartition d'excédents annuels (ristournes)**

95,72 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.



**Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes**

85,20 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le site Internet de la caisse et son microsite Desjardins, l'AGA est officiellement levée le 30 avril 2022.

---

Jean-Marc Brodeur, président

---

Guillaume Lemire, secrétaire